



3^e degré Humanités techniques et professionnelles

Dans ce document, vous trouverez :

1. les consignes pour l'examen (p.2 et suivantes),
2. la liste des livres pour l'épreuve orale (p. 11),
3. quelques précisions.

Bonne préparation !

3^e degré Humanités techniques et professionnelles

DIRECTIVES POUR L'EXAMEN DE FRANÇAIS

Référence du programme CFWB : 464/2015/240
Référentiel p. 9 à 14

L'expression « unité d'acquis d'apprentissage » (UAA) désigne « un ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage susceptible d'être évalué ».

L'expression « acquis d'apprentissage » désigne « ce qu'un candidat sait, comprend et est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage ».

Le terme « compétence » désigne « l'aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches ».

L'examen de français comporte DEUX PARTIES : une **épreuve écrite** et une **épreuve orale**.

I. Epreuve écrite

La compétence d'écriture sera évaluée à partir de productions personnelles répondant à une intention de communication précise : informer et/ou persuader. Une grille d'évaluation précise, élaborée en fonction de la tâche demandée, sera remise au candidat en même temps que la consigne.

L'orthographe et la maîtrise de la langue seront évaluées.

A. La réduction, le résumé et la synthèse

Unités d'acquis d'apprentissage	Compétences à développer et productions
UAA1 Rechercher l'information.	Naviguer dans un texte écrit imprimé (dictionnaire, encyclopédie, journal, catalogue, ...) et sélectionner les informations adéquates, lesquelles seront (re)copiées ou transcrites avec références.
UAA2 Réduire, résumer et synthétiser.	Rédiger, pour informer autrui, une réponse synthétique.

La réduction résulte d'une triple opération de sélection, d'effacement et d'articulation de fragments du texte source, notamment sous la forme d'un schéma/d'une structure/d'un tableau.

Le résumé implique la condensation et la reformulation du contenu du texte source, le respect de la structure de celui-ci et l'absence des marques de la subjectivité de l'auteur du résumé. Le texte support peut être de type narratif, informatif ou argumentatif.

La synthèse implique une sélection d'informations pertinentes parmi plusieurs textes donnés, une reformulation concise et structurée desdites informations et la mise en relation des informations sélectionnées. La synthèse n'est pas une succession de résumés.

A la manière des épreuves externes communes (CESS), le candidat sera invité à montrer sa compréhension à la lecture de textes informatifs et/ou argumentatifs et à répondre, de manière synthétique, à une question.

La production du candidat sera appréciée en fonction des critères fournis, **à titre indicatif**, dans le tableau ci-dessous :

GENRE	RÉPONSE ÉCRITE SYNTHÉTIQUE À UNE QUESTION	
Lisibilité		■ Ecriture lisible. ■ Mise en page.
Recevabilité	Linguistique	■ Correction de l'orthographe et de la ponctuation. ■ Correction de la syntaxe et du lexique.
	Sociale	■ Énonciation distanciée (pas de marque de JE).
		■ Respect du format imposé : nombre de mots. ■ Soins de la copie.
Intelligibilité	Organisation des informations	■ Organisation des contenus : - introduction rappelant le questionnement initial ; - réponse globale (au début ou en conclusion) ; - développement selon une structure globale. ■ Ordre de classement des informations significatif (thématique). ■ Clarté de l'énoncé (part de l'implicite limitée).
	Cohérence textuelle	■ Segmentation (paragraphe) adéquate. ■ Connecteurs appropriés au rapport logique. ■ Anaphores adéquates.
Pertinence	Adéquation à la thématique	■ Réponse à la question posée.
	Adéquation du texte à son intention : informer rapidement et complètement	■ Adéquation de la sélection des informations à la question posée : - informations provenant de plusieurs sources ; - réponse aussi explicite que possible en fonction des textes. ■ Part dominante de reformulation. ■ Fidélité aux textes sources. ■ Neutralité : absence de marques de subjectivité.

B. Le texte argumentatif : défendre une opinion par écrit

UAA3 Défendre une opinion par écrit.	Réagir et prendre position. - Réaction à une opinion : courrier des lecteurs, forum web, etc. - Réclamation/sollicitation : lettre de demande* ou formulaire de réclamation. * Dans les deux cas, la relation (réclamation ou sollicitation) est dite « asymétrique ». Une relation est dite asymétrique lorsqu'elle implique des protagonistes ayant des statuts différents : • Professeur / étudiant ; • Prestataire / client ; • Contrôleur / contrôlé, ...
---	--

Le candidat doit être capable d'étayer par des arguments une opinion personnelle ou de formuler une demande dans une relation asymétrique.

Il lui sera donc demandé de développer un avis personnel argumenté en réaction à une opinion **ou** de rédiger une lettre ou un courriel de demande.

La production du candidat sera appréciée en fonction des critères fournis, à titre indicatif, dans les tableaux ci-dessous :

GENRE	PAR EXEMPLE : RÉPONSE À UN COURRIER DES LECTEURS	
Lisibilité		Écriture lisible. Mise en page.
Recevabilité	Linguistique	▪ Correction de l'orthographe et de la ponctuation. ▪ Correction de la syntaxe et du lexique.
	Sociale	▪ Énonciation marquée (présence du <i>JE</i>). ▪ Registre et ton adaptés (modalisateurs éventuels pour atténuer la demande). ▪ Courtoisie : respect du destinataire dans les arguments.
		▪ Respect du format imposé : nombre de mots. ▪ Soins de la copie.
Intelligibilité	Organisation des contenus	▪ Organisation des informations selon une structure argumentative (précédée d'une séquence descriptive): - introduction : rappel de la thématique en questionnement, contextualisation (auteur, cadre spatio-temporel) de l'opinion à laquelle on réagit ; - éléments d'accord et de désaccord ; - conclusion éventuelle invitant le lecteur à réviser sa position ou à trancher en faveur de la position de l'auteur écrivant.
	Cohérence textuelle	▪ Segmentation en paragraphes. ▪ Connecteurs appropriés au rapport logique. ▪ Anaphores adéquates.
Pertinence	Adéquation à la thématique	▪ Fidélité de la reformulation des propos d'autrui. ▪ Antithèse adéquate (= thèse de l'auteur-écrivain) à la thèse adverse (thèse du courrier des lecteurs) et à la question en débat.
	Adéquation du texte à son intention : convaincre le lecteur.	▪ Développement de la contre-argumentation (argument/contre-argument/réfutation, concession). ▪ Cohérence argumentative : progression et non-contradiction.

GENRE	PAR EXEMPLE : LETTRE DE RÉCLAMATION	
Lisibilité		Écriture lisible Mise en page : conventions de la lettre.
Recevabilité	Linguistique	▪ Correction de l'orthographe et de la ponctuation. ▪ Correction de la syntaxe et du lexique.
	Sociale	▪ Énonciation en rapport avec la lettre : composantes de la lettre et spécificités du genre (formules d'adresse, de politesse, ...). ▪ Registre et ton adaptés (modalisateurs éventuels pour atténuer la demande). ▪ Courtoisie : respect du destinataire dans les arguments.
		▪ Respect du format imposé : nombre de mots. ▪ Soins de la copie.
Intelligibilité	Organisation des contenus	▪ Organisation des informations selon une structure argumentative (précédée d'une séquence descriptive): - rappel du contexte et des faits et objets de la réclamation ; - justification : évaluation négative de la situation ; - demande de réparation.
	Cohérence textuelle	▪ Segmentation en paragraphes. ▪ Connecteurs appropriés au rapport logique. ▪ Anaphores adéquates.
Pertinence	Adéquation à la thématique	▪ Pertinence de la réclamation. ▪ Pertinence des arguments.
	Adéquation du texte à son intention : demander une réparation dans le cadre d'une confrontation	▪ Fidélité de la présentation de la situation litigieuse. ▪ Développement de l'argumentation : - Raisonnements de type comparaison / évaluation / opposition montrant que ce qu'on était en droit d'attendre n'a pas été respecté. ▪ Cohérence argumentative : progression et non-contradiction.

II. Epreuve orale

Il est demandé au candidat d'adapter son comportement et sa tenue à la situation spécifique que constitue un examen oral.

UAA4 Défendre oralement une opinion et négocier	Défendre oralement une opinion et l'étayer.
UAA6 Relater et partager des expériences culturelles.	Relater une rencontre avec une œuvre culturelle. Production : récits d'expérience d'une rencontre avec une œuvre littéraire (avec appréciation personnelle motivée).
UAA0 Justifier, expliciter	Justifier une réponse. Expliciter une procédure mise en œuvre pour réaliser une tâche.

Cette épreuve se compose de deux parties consacrées à la rencontre d'œuvres littéraires.

Le candidat préparera **trois livres**. Ces livres auront préalablement été choisis par le candidat dans la liste proposée à la page 11.

Cette liste n'est pas figée ; elle pourra être modifiée d'une session à l'autre.

Les modifications qui seraient apportées à cette liste seront annoncées sur le site du jury dans des délais raisonnables.

Le candidat devra impérativement être en possession des trois ouvrages lors de l'épreuve. Les versions sur tablette ne sont pas admises.

La non-présentation des ouvrages constitue un motif d'annulation de l'épreuve.

1. Compétence PARLER

Au moment de l'épreuve, les examinateurs choisiront un premier livre, dans la sélection des **trois livres** proposée par le candidat.

Il sera demandé au candidat de s'exprimer oralement et spontanément pendant 1 à 2 minutes. L'intention de sa communication sera de persuader, d'inciter à lire (ou pas) l'œuvre présentée. (UAA2, UAA4 et UAA6)

Son exposé comportera deux parties parfaitement distinctes :

- une présentation du début du récit et des personnages ;
- un avis personnel argumenté qui justifie le choix du livre et le conseil de lecture.

Les arguments choisis correspondront à des bases de jugement en rapport avec différents aspects du récit. Voici, à titre indicatif, quelques éléments qui peuvent être abordés :

- l'histoire et ses différents aspects : le cadre spatio-temporel, les personnages, leur personnalité, les relations qu'ils entretiennent, l'intrigue et son déroulement, etc.,
- le genre du récit,
- la manière de raconter (choix du narrateur et ses incidences sur le point de vue, respect ou perturbation de l'ordre chronologique, création et maintien du suspense, recours à des dialogues, à des descriptions, art de l'intrigue, effet des procédés narratifs utilisés, etc.),
- le thème général du récit, l'intérêt qu'il peut susciter, les informations qu'il donne, le rapprochement avec d'autres œuvres connues, la situation de l'œuvre dans l'histoire littéraire, éventuellement l'idéologie sous-jacente, etc.,
- le jugement personnel (impressions, émotions ressenties à la lecture, le rapport avec les goûts et les valeurs éventuelles du lecteur), etc.

L'exposé du candidat sera apprécié en fonction des critères fournis, **à titre indicatif**, dans le tableau suivant :

Critères d'appréciation - PARLER		
Recevabilité	linguistique	▪ Respect des normes linguistiques : - Syntaxe de l'oral - Richesse et précision du vocabulaire
	sociale	▪ Fluidité de parole : impression de parole spontanée ▪ Registre de discours adapté à la situation de communication ▪ Énonciation marquée (présence du JE) ▪ Communication para-verbale et non verbale adaptée à la situation ▪ Respect des valeurs humanistes et démocratiques
Audibilité		▪ Volume suffisant ▪ Articulation suffisante ▪ Débit adéquat

Intelligibilité	Densité et clarté des informations	▪ Clarté lexicale ▪ Clarté syntaxique ▪ Proportion acceptable d'implicites : compréhension aisée pour qui n'a pas vécu l'expérience de lecture
	Cohésion textuelle	▪ Anaphores adéquates ▪ Connecteurs appropriés au rapport logique ▪ Clarté et organisation de l'exposé
Pertinence	Adéquation à l'expérience de lecture	▪ Présence d'une appréciation personnelle à l'expérience de lecture
	Adéquation du texte à son intention : persuader, inciter à lire (ou pas) le livre	▪ Présence d'une thèse incitative ▪ Développement d'une argumentation à visée incitative ▪ Sélection d'informations nécessaires et suffisantes ▪ Respect de la consigne relative à la durée

2. Compétence LIRE (évaluée oralement)

Au moment de l'épreuve, les examinateurs choisiront un second livre, dans la sélection des **trois livres** proposée par le candidat.

Le candidat devra être capable de répondre aux questions des examinateurs relatives à :

- a) l'œuvre (intrigue, thèmes, personnages, auteur, ...) (UAA1 & UAA2);
- b) la compréhension de l'œuvre (UAA1 & UAA2);
- c) une appréciation personnelle motivée (UAA4).

Le candidat devra également être capable de justifier ses éléments de réponse en exposant les raisons pour lesquelles il les juge valides ou en détaillant la méthode mise en place pour élaborer les éléments de réponse (UAA0).

RÉCAPITULATIF

Épreuve écrite :

- 1. Réponse à des questions de compréhension en vue de la réalisation de l'exercice de synthèse ;**
- 2. Réponse synthétique à une question au départ d'un portefeuille de textes ;**
- 3. Rédaction d'un avis argumenté en réaction à une opinion**
OU
Rédaction d'une lettre de réclamation.

Épreuve orale :

N.B. Trois livres à choisir dans une liste imposée.

- 1. A partir d'un des livres (choisi par l'examineur), prendre la parole spontanément pour un exposé de 1 à 2 minutes dont l'intention est d'inciter à lire ou pas le livre ;**
- 2. A partir d'un second livre (également choisi par l'examineur), répondre à des questions et justifier ses réponses.**

Liste des oeuvres

Le candidat doit choisir trois œuvres dans la liste proposée ci-après :

CLAUDEL Philippe, *L'arbre du pays Toraja*
DICKER Joël, *Les derniers jours de nos pères*
ECHENOZ Jean, *Je m'en vais*
ENARD Mathias, *Parle-leur de batailles, de rois et d'éléphants*
ENGEL Vincent, *Oubliez Adam Weinberger*
FAYE Gaël, *Petit pays*
GARDE François, *Ce qu'il advint du sauvage blanc*
GAUDE Laurent, *Eldorado*
GREMILLON Hélène, *Le confident*
JOB Armel, *Tu ne jugeras point*
KERANGAL Maylis de, *Réparer les vivants*
LE CALLET Blandine, *La ballade de Lila K.*
MARTINEZ Carole, *Du domaine des murmures*
MOLLA Jean, *Sobibor*
TIRTIAUX Bernard, *Noël en décembre*
VARGAS Fred, *Sans feu ni lieu*

Cette liste est valable pour les deux cycles de l'année scolaire 2018-2019 (août 2018/janvier 2019 ET février 2019/juillet 2019). Pour les cycles suivants, des mises à jour sont possibles. Le candidat aura le souci de se renseigner auprès du Secrétariat.

Rappel important : le candidat doit se présenter à l'examen oral muni de ses trois livres.

La non-présentation des œuvres entraînera l'annulation de l'épreuve.

À retenir : Toutes les bibliothèques ouvertes au public proposent des livres et des documents qui pourraient s'avérer d'une grande utilité pour les candidats dans la préparation de l'examen oral de français.

Précisions

- L'usage d'ouvrages de référence (dictionnaires, grammaires, Bescherelle par exemple) n'est pas autorisé.
- Les candidats souffrant de difficultés d'ordre logopédique doivent l'avoir signalé PRÉALABLEMENT en ayant fourni les attestations (récentes) nécessaires.

Épreuve écrite :

Durée : 3 heures

Total des points : 60

1. Réponse à des questions de compréhension en vue de la réalisation d'un exercice de synthèse ;
2. Réponse synthétique à une question au départ d'un portefeuille de textes ;
3. Rédaction d'un avis argumenté en réaction à une opinion OU
Rédaction d'une lettre de réclamation.

Épreuve orale :

Total des points : 40

Dans une liste imposée (p.11), choisir trois livres et les présenter physiquement aux examinateurs.

1. A partir d'un des livres (choisi par l'examineur), prendre la parole spontanément pour un exposé de 1 à 2 minutes dont l'intention est d'inciter à lire ou pas le livre ;
2. A partir d'un second livre (également choisi par l'examineur), répondre à des questions et justifier ses réponses.